

Pigeon dans le toit qu elle sont mes droit

Par greg0091, le 11/04/2011 à 17:13

Bonjour,

je suis locataire et j ai des pigeon sous mon toit, et j ai la vmc boucher elle fait un bruit pas possible, je pense que c est les plumes de pigeon qui la bouche aujourd hui j ai voulu aller voir pour la déboucher et en ouvrant la trappe pour accéder sous le toit il y a un tonne de crotte de pigeon, des oeuf et même des pigeon mort, je n ai pas encore poser la question a ma propriétaire ce qu elle pouvais faire mais vu qu elle est radine je préfère poser la question a des spécialiste qu elle sont mes droit

Par mimi493, le 11/04/2011 à 17:40

avisez immédiatement les services d'hygiène de la mairie

Par greg0091, le 11/04/2011 à 17:47

merci beaucoup je fais ca de suite merci beaucoup